

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<https://jeunesmagistrats.fr/v2/Proces-Verbal-de-l-AG-du-26-juin.html>

Procès-Verbal de l'AG du 26 juin 2010

- Tout sur l'AJM - La vie de l'AJM - Les PV de l'AG -

Date de mise en ligne : mardi 6 juillet 2010

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Séance ouverte après tenue d'un Conseil d'Administration et débat sur le thème de la culpabilité institutionnelle du magistrat,

1. Validation des orientations futures de l'Association

Les projets et orientations suivants ont été adoptés à l'unanimité :

*Débats sur les pratiques

*Réflexion sur la formation commune magistrats/avocats

*Poursuite des initiatives sur le thème de l'indépendance des magistrats

*Renforcement des actions de pédagogie vis-à-vis des médias et du public scolaire

*Renforcement de la présence de l'AJM dans l'accompagnement des jeunes magistrats

Il a été décidé à l'unanimité que chaque membre du Conseil d'Administration porterait un projet à bien.

2. Renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration

Les compositions suivantes du Bureau et du Conseil d'Administration de l'AJM ont été adoptées à l'unanimité :

Bureau

* Président : Paul HUBER

*Vice-présidente : Charlotte GAZZERA

*Trésorière : Sylvie LEFAIX

*Secrétaire : Céline ROUX

Conseil d'Administration

*Chargée du Pôle Pratiques : Vanessa LEPEU

*Chargée du Pôle Accompagnement : Aurélie POIRIER

*Chargé du Pôle Communication : Michaël HUMBERT

*Chargé du Pôle Formation : Julien SAVOYE

*Béatrice FAY

*Philippe GUISLAIN

*Eloi BUAT MENARD

*Benjamin DANLOS

Il a été pris acte des démissions de Candice DAGHESTANI, Marie-Pierre COQUEL et Noémie NATHAN en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Il a été convenu que des membres du Bureau et du Conseil d'Administration sus désignés prendraient plus particulièrement en charge les missions suivantes :

*Eloi BUAT MENARD les relations avec la presse

*Benjamin DANLOS la réflexion autour de la formation des magistrats

*Béatrice FAY les bons plans des jeunes magistrats

*Philippe GUISLAIN une délégation régionale

*Paul HUBER la gestion du projet sur l'indépendance

*Michaël HUMBERT le partenariat avec l'Education Nationale

*Vanessa LEPEU la mise en place des débats sur les pratiques

*Céline ROUX l'activité fiches de lecture

*Julien SAVOYE la question de la formation commune avocats/magistrats

3. Adoption des comptes

Les comptes arrêtés au 31 mai 2010 présentent un solde créditeur.

Les dépenses exposées sur l'année écoulée l'ont été au titre de frais SNCF, frais d'hébergement du site internet, cotisations d'assurance responsabilité civile, frais postaux, achat d'une banderole, étant précisé qu'il n'est pas tenu compte des frais d'achat des places de théâtre qui ont été remboursés par les participants.

Le montant des cotisations est maintenu à 25Euros pour les magistrats en exercice et à 15Euros pour les auditeurs

en stage de pré affectation.

Les comptes ont été adoptés à l'unanimité des présents et annexés au Procès-verbal d'Assemblée Générale.

Le Président, la Secrétaire